L'Association Sportive du collège Jules Ferry d'Ermont

L'Association Sportive (A.S.) du collège est ouverte à tous les élèves du collège volontaires pour pratiquer une activité sportive en plus des cours d'E.P.S obligatoires. Les entraînements se déroulent le soir après les cours ou le mercredi après midi. Les élèves inscrits peuvent pratiquer en compétition ou en loisirs (en fonction des places disponibles). Les compétitions se déroulent le mercredi après midi . L'inscription à deux activités (maximum) est possible pour le même tarif. La cotisation annuelle est de 30€.
L'association sportive initie les pratiquants à la technique et la tactique de l'activité choisie et forme aussi des jeunes officiels (arbitrage, juges…).

Inscriptions : Auprès des Professeurs d'E.P.S le mercredi 13 septembre 2023 au gymnase Drouet de 13h30 à 15h.

Quatre activités sont envisagées pour l'année scolaire 2023/2024 : Le BAKET-BALL– le BADMINTON – la NATATION – le CIRQUE – L'ESCALADE.

N'hésitez pas à consulter le site du collège :
www.clg-ferry-ermont.ac-versailles.fr
Rubrique UNSS

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter les professeurs d'E.P.S à l'adresse mail suivante :
asjulesferryermont@gmail.com

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JULES FERRY D'ERMONT

Pour l'année scolaire 2022-2023, les activités proposées à l'Association Sportive (A.S.) sont les suivantes :

- **BASKET-BALL** : avec M GRIOT
  Entraînement le lundi de 17h10 à 18h25 (2011-2012-2013) et de 18h30 à 19h45 (2010 et avant) au gymnase Guérin Drouet
- **ESCALADE** : avec M. POLBERT
  Entraînement le mercredi : 13h15/14h30 ou 14h30/15h45 au gymnase Dautry
- **BADMINTON** : avec M. LIARD.
  Entraînement le mercredi de 15h30 à 16h45 et de 16h45 à 18h au gymnase Guérin Drouet.
- **NATATION** : avec M. BLANCHARD.
  Entraînement le mencredi de 12H35 à 14H15 à la piscine Marcellin Berthelot.
- **CIRQUE** : avec M. PAPEGHIN.
  Entraînement le mercredi de 13h à 14h15 (6° ou débutants) et de 14h à 15h30 au gymnase Guérin Drouet

Les compétitions dans les différentes activités se déroulent le mercredi après midi environ tous les quinze jours selon l'activité choisie. Dans la mesure des places disponibles, l'inscription à deux activités est possible pour le même tarif.

Les inscriptions auront lieu **le mercredi 13 septembre 2023 de 13h30 à 15h** au gymnase G.Drouet (à côté de l'espace jeunesse). Reprise des activités la semaine du 18/09.

Pour s'inscrire, les élèves devront se munir de :

- Un réglement de 30 euros en espèces ou en chèque à l'ordre de :

A.S. du collège J. FERRY ERMONT

- L'autorisation parentale.

Tous les documents sont téléchargeables sur le site du collège:
www.clg-ferry-ermont.ac-versailles.fr **rubrique association sportive et sur l'ENT**
Contacter les professeurs d'E.P.S : asjulesferryermont@gmail.com

L'appel sera efféctué à chaque séance et les absences seront notées sur l'ENT.Toute absence à un entraînement ou à une compétition devra être justifiée auprès de la vie scolaire ; pour une pratique sans compétition, les entraînements sont obligatoires.
Des absences répétées et injustifiées entraîneront l'exclusion définitive de l'A.S de même qu'une attitude incompatible avec un esprit sportif.
L'adhésion à l'A.S. est volontaire et un comportement sans reproche sera exigé.
Dans le respect de la RGPD, l'autorisation d'utiliser les données personnelles doit être autorisée afin de licencier le pratiquant à l'UNSS.
L'A.S. est une association régie par la loi de 1901 et à ce titre peut être sponsorisée ; nous sommes à l'écoute de toute proposition pouvant améliorer le fonctionnement de l'A.S.

Les professeurs d' E.P.S. du collège Jules Ferry d'Ermont

Association Sportive du Collège Jules Ferry
ERMONT : **2023/ 2024**

Activité n°1 :……..

Activité n°2 :……..

Je soussigné (e) :……père , mère ,tuteur, représentant légal

- **Autorise** mon enfant :**NOM :……PRENOM :……**

  Date de naissance :……. /……/……Sexe : ☐ F - ☐ M Classe :…….

  Adresse Mail (Obligatoire) : ……

- A **participer** aux activités de l'Association sportive du collège Jules FERRY d'ERMONT
- A **participer** aux compétitions proposées
- **Autorise** le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à le faire transporter à l'hôpital pour y subir toute intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire et urgente par le corps médical :
- **Autorise** le Professeur d'EPS en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques obligatoires (nom, prénom, sexe, adresse mail……..) :
- **Autorise** la diffusion de photos / vidéos à caractère strictement sportif de mon enfant sur le site du collège :

  www.clg-ferry-ermont.ac-versailles.fr et / ou l'ENT

Fait à :……le……SIGNATURE

Prendre connaissance des informations ci-dessous

Autorisation parentale dûment remplie à remettre au Prof EPS responsable de l'activité choisie accompagné du règlement de 30€ en billets ou en chèque à l'ordre de : **A.S. du collège J. FERRY ERMONT**

Contacter les professeurs d'E.P.S **:** asjulesferryermont@gmail.com

Infos : Les entraînements sont obligatoires.Les élèves se présenteront en tenue de sport et avec un masque.
Toute absence à un entraînement ou à une compétition sera notifiée sur Pronote et devra être justifiée auprès de la vie scolaire.
Des absences répétées et injustifiées entraîneront l'exclusion définitive de l'A.S.
L'adhésion à l'A.S. est volontaire et un comportement sans reproche sera exigé.

L’A.S. est une association régie par la loi de 1901 et à ce titre peut être sponsorisée ; nous sommes à l’écoute de toute proposition pouvant améliorer le fonctionnement de l’A.S.